

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES
ET DE LA SOLIDARITÉ

**Avis relatif à la situation de certains conseils de prud'hommes
(art. L. 511-3 et R. 511-1 du code du travail)**

NOR : MTST0771153V

Il est envisagé de procéder à la modification de la situation de certains conseils de prud'hommes conformément au tableau annexé au présent avis.

En application de l'article L. 511-3 du code du travail, le conseil général concerné, le conseil municipal concerné, c'est-à-dire celui de la commune siège d'un conseil de prud'hommes dont la suppression ou la modification du ressort est envisagée, le conseil de prud'hommes intéressé, le premier président de la cour d'appel, les organisations professionnelles et les organisations syndicales les plus représentatives sur le plan national, les chambres de commerce et d'industrie, de métiers et d'agriculture sont priés de faire connaître leurs observations et avis sur ces projets dans le délai de trois mois à compter de la publication du présent avis. Chacun de ces organismes ou autorités est réputé avoir donné un avis favorable s'il n'a pas exprimé d'avis dans ce délai.

Les premiers présidents de cour d'appel transmettront leurs propres avis et observations et ceux des conseils de prud'hommes concernés au garde des sceaux, ministre de la justice, direction des services judiciaires, sous-direction de l'organisation judiciaire, bureau du droit de l'organisation judiciaire, et au ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité, bureau des conseils de prud'hommes et des élections prud'homales. Les observations et avis des collectivités territoriales, chambres consulaires et organisations professionnelles et syndicales seront recueillis par les préfets de département qui les transmettront accompagnés de leurs propres remarques au ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité, direction générale du travail, sous-direction des conseils de prud'hommes et du support, bureau des conseils de prud'hommes et des élections prud'homales.

COUR D'APPEL et département	TRIBUNAL de grande instance	SIÈGE DU CPH dont la modification est envisagée	MODIFICATION	RESSORT du conseil de prud'hommes	EFFECTIFS DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES					
					Industrie	Commerce	Agriculture	Activités diverses	Encadrement	Total
<i>Cour d'appel d'Agen</i> 46 - Lot.	Cahors.	Figeac. Cahors.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Cahors.	12	12	12	12	12	60
<i>Cour d'appel d'Aix-en-Provence</i> 04 - Alpes-de-Haute-Provence.	Digne-les-Bains.	Manosque. Digne-les-Bains.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Digne-les-Bains.	16	16	16	16	16	80
06 - Alpes-Maritimes.	Nice.	Menton. Nice.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Nice.	42	56	8	30	24	160
13 - Bouches-du-Rhône.	Grasse.	Cannes. Grasse.	Modification des effectifs. Modification des effectifs.	Ressort des tribunaux d'ins- tance d'Aix-en-Provence et de Salon-de-Provence.	20	24	0	16	12	72
	Aix-en-Provence.	Salon-de-Provence. Aix-en-Provence.	Suppression. Extension du ressort.		24	32	10	18	20	104
83 - Var.	Marseille.	Martigues. Marseille.	Modification des effectifs. Modification des effectifs.		28	30	10	22	24	114
	Toulon.	Toulon.	Modification des effectifs.		24	28	0	14	12	78
					68	78	6	50	44	246
					34	38	8	20	20	120
<i>Cour d'appel d'Amiens</i> 02 - Aisne.	Saint-Quentin.	Chauny. Saint-Quentin.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Saint-Quentin.	16	14	8	10	10	58
	Laon.	Hirson. Laon.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort des tribunaux d'ins- tance de Vervins, de Laon, à l'exception des cantons de Chauny, Coucy-le-Château- Auffrique, La Fère et Tergnier.	12	12	12	12	12	60
80 - Somme.	Soissons.	Château-Thierry. Soissons.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Soissons.	12	12	8	10	10	52
	Abbeville.	Friville-Escarbotin. Abbeville.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance d'Abbeville.	12	12	12	12	12	60
	Amiens.	Amiens.	Modification des effectifs.		20	20	8	14	8	70
<i>Cour d'appel d'Angers</i> 49 - Maine-et-Loire.	Angers.	Cholet. Angers.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance d'Angers.	28	30	12	20	20	110
72 - Sarthe.	Le Mans.	Le Mans.	Modification des effectifs.		20	16	8	14	12	70

COUR D'APPEL et département	TRIBUNAL de grande instance	SIÈGE DU CPH dont la modification est envisagée	MODIFICATION	RESSORT du conseil de prud'hommes	EFFECTIFS DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES					
					Industrie	Commerce	Agriculture	Activités diverses	Encadrement	Total
<i>Cour d'appel de Besançon</i> 39 - Jura.	Lons-le-Sonnier.	Saint-Claude. Lons-le-Saunier.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Lons-le-Saunier.	14	14	10	14	14	66
<i>Cour d'appel de Bordeaux</i> 16 - Charente. 33 - Gironde.	Angoulême. Bordeaux.	Cognac. Angoulême. Bordeaux.	Suppression. Extension du ressort. Modification des effectifs.	Ressort du tribunal de grande instance d'Angoulême.	18 46	18 58	12 12	12 38	12 40	72 194
<i>Cour d'appel de Bourges</i> 18 - Cher. 36 - Indre.	Bourges. Châteauroux.	Vierzon. Bourges. Issoudun. Châteauroux.	Suppression. Extension du ressort. Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Bourges. Ressort du tribunal de grande instance de Châteauroux.	16 10	14 10	10 10	10 10	10 10	60 50
<i>Cour d'appel de Caen</i> 14 - Calvados. 61 - Orne.	Caen. Lisieux. Argentan.	Vire. Caen. Trouville-sur-Mer. Lisieux. Flers. Argentan.	Suppression. Extension du ressort. Suppression. Extension du ressort. Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Caen. Ressort du tribunal de grande instance de Lisieux. Ressort du tribunal de grande instance d'Argentan.	26 20 12	32 20 10	10 12 12	20 20 12	12 20 12	100 92 58
<i>Cour d'appel de Chambéry</i> 74 - Haute-Savoie.	Thonon-les-Bains. Annecy.	Thonon-les-Bains. Annemasse. Annecy.	Suppression. Extension du ressort. Modification des effectifs.	Ressort du tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains.	10 16	12 16	0 6	10 10	10 10	42 58
<i>Cour d'appel de Colmar</i> 67 - Bas-Rhin.	Saverne. Strasbourg.	Molsheim. Saverne. Strasbourg.	Suppression. Extension du ressort. Modification des effectifs.	Ressort du tribunal de grande instance de Saverne.	12 28	12 40	10 6	12 20	12 26	58 120

COUR D'APPEL et département	TRIBUNAL de grande instance	SIÈGE DU CPH dont la modification est envisagée	MODIFICATION	RESSORT du conseil de prud'hommes	EFFECTIFS DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES					
					Industrie	Commerce	Agriculture	Activités diverses	Encadrement	Total
68 - Haut-Rhin.	Colmar.	Guebwiller. Sélestat (Bas-Rhin). Colmar.	Suppression. Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Colmar.	30	30	14	14	14	102
	Mulhouse.	Altkirch. Mulhouse.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Mulhouse.	32	38	8	16	18	112
<i>Cour d'appel de Dijon</i>										
21 - Côte-d'Or.	Dijon.	Beaune. Dijon.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Dijon.	26	34	10	18	18	106
52 - Haute-Marne.	Chaumont.	Saint-Dizier. Chaumont.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Chaumont.	14	14	14	14	14	70
71 - Saône-et-Loire.	Chalon-sur-Saône.	Autun. Le Creusot. Montceau-les-Mines. Chalon-sur-Saône.	Suppression. Suppression. Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saône.	18	22	10	14	14	78
<i>Cour d'appel de Douai</i>										
59 - Nord.	Avesnes-sur-Helpe.	Fourmies. Maubeuge. Avesnes-sur-Helpe.	Suppression. Suppression. Création.	Ressort du tribunal de grande instance d'Avesnes-sur-Helpe.	24	24	0	16	16	80
	Lille.	Armentières. Haubourdin. Lille.	Suppression. Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal d'instance de Lille, à l'exception des cantons de Lannoy, Ville- neuve-d'Ascq-Nord, Ville- neuve-d'Ascq-Sud et des communes de Comines et Wervicq-Sud.	42	50	10	34	36	172
		Halluin. Tourcoing.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal d'instance de Tourcoing et des communes de Comines et Wervicq-Sud.	18	18	0	10	12	58
62 - Pas-de-Calais.	Boulogne-sur-Mer.	Montreuil-sur-Mer.	Suppression.							

COUR D'APPEL et département	TRIBUNAL de grande instance	SIÈGE DU CPH dont la modification est envisagée	MODIFICATION	RESSORT du conseil de prud'hommes	EFFECTIFS DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES					
					Industrie	Commerce	Agriculture	Activités diverses	Encadrement	Total
		Boulogne-sur-Mer.	Extension du ressort.	Ressort des tribunaux d'instance de Montreuil et de Boulogne-sur-Mer.	16	20	10	12	12	70
<i>Cour d'appel de Grenoble</i>										
05 - Hautes-Alpes.	Gap.	Briançon. Gap.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Gap.	10	10	10	10	10	50
26 - Drôme.	Valence.	Romans-sur-Isère. Valence.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort des tribunaux d'instance de Die, de Romans et de Valence.	20	36	12	14	12	94
38 - Isère.	Bourgoin-Jallieu. Grenoble.	La Tour-du-Pin. Bourgoin-Jallieu. Voiron. Grenoble.	Suppression. Extension du ressort. Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Bourgoin-Jallieu. Ressort du tribunal de grande instance de Grenoble.	16 42	16 40	12 8	16 24	16 32	76 146
<i>Cour d'appel de Lyon</i>										
42 - Loire.	Saint-Etienne.	Firminy. Saint-Chamond. Saint-Etienne.	Suppression. Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Saint-Etienne.	26	26	8	14	14	88
69 - Rhône.	Lyon.	Givors. Lyon.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Lyon.	80	90	8	62	62	302
<i>Cour d'appel de Metz</i>										
57 - Moselle.	Metz. Sarreguemines.	Sarrebouurg. Metz. Sarreguemines. Forbach.	Suppression. Extension du ressort. Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Metz. Ressort du tribunal de grande instance de Sarreguemines.	38 30	40 22	10 0	20 12	22 12	130 76
<i>Cour d'appel de Montpellier</i>										
12 - Aveyron.	Rodez.	Decazeville. Rodez.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Rodez.	14	12	14	14	14	68
34 - Hérault.	Béziers. Montpellier.	Bédarieux. Béziers. Clermont-l'Hérault.	Suppression. Extension du ressort. Suppression.	Ressort du tribunal de grande instance de Béziers.	14	20	8	10	8	60

COUR D'APPEL et département	TRIBUNAL de grande instance	SIÈGE DU CPH dont la modification est envisagée	MODIFICATION	RESSORT du conseil de prud'hommes	EFFECTIFS DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES					
					Industrie	Commerce	Agriculture	Activités diverses	Encadrement	Total
66 - Pyrénées-Orientales.	Perpignan.	Montpellier.	Extension du ressort.	Ressort des tribunaux d'instance de Lodève et de Montpellier.	32	46	10	24	28	140
		Perpignan.	Modification des effectifs.		26	38	12	16	16	108
<i>Cour d'appel de Nancy</i> 54 - Meurthe-et-Moselle.	Briey.	Briey. Longwy.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Briey.	16	12	0	12	12	52
	Nancy.	Lunéville. Nancy.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Nancy.	32	38	10	24	24	128
	88 - Vosges.	Epinal.	Remiremont. Epinal.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance d'Epinal.	20	18	8	12	12
<i>Cour d'appel de Nîmes</i> 07 - Ardèche.	Privas.	Annonay. Aubenas.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Privas.	14	14	14	14	14	70
		30 - Gard.	Nîmes.	Modification des effectifs.	30	34	16	18	16	114
		84 - Vaucluse.	Avignon. Carpentras.	Modification des effectifs. Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Carpentras.	22	34	8	14	14
<i>Cour d'appel d'Orléans</i> 37 - Indre-et-Loire. 41 - Loir-et-Cher.	Tours. Blois.	Tours. Romorantin- Lanthenay.	Modification des effectifs. Suppression.	Ressort du tribunal de grande instance de Blois.	28	32	10	18	22	110
		Blois.	Extension du ressort.		18	20	12	14	14	78
	45 - Loiret.	Orléans.	Orléans.	Modification des effectifs.	26	26	6	16	18	92
<i>Cour d'appel de Paris</i> 75 - Paris. 77 - Seine-et-Marne.	Paris. Meaux. Melun. Evry.	Paris. Meaux. Melun.	Modification des effectifs. Modification des effectifs. Modification des effectifs.	Ressort des tribunaux d'instance d'Etampes, Evry et Juvisy-sur-Orge.	154	346	10	216	244	970
		Etampes.	Suppression.		30	34	6	20	26	116
		Evry.	Extension du ressort.		22	22	6	20	16	86
	91 - Essonne.	Longjumeau. Bobigny.	Modification des effectifs. Modification des effectifs.		28	32	10	24	28	122
93 - Seine-Saint-Denis.	Bobigny.	Bobigny.	Modification des effectifs. Modification des effectifs.	24 64	32 76	0 10	14 32	34 52	104 234	

COUR D'APPEL et département	TRIBUNAL de grande instance	SIÈGE DU CPH dont la modification est envisagée	MODIFICATION	RESSORT du conseil de prud'hommes	EFFECTIFS DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES					
					Industrie	Commerce	Agriculture	Activités diverses	Encadrement	Total
94 - Val-de-Marne.	Créteil.	Créteil.	Modification des effectifs.		44	56	10	34	50	194
<i>Cour d'appel de Pau</i> 64 - Pyrénées-Atlantiques.	Pau.	Oloron-Sainte- Marie. Pau.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Pau.	16	18	6	12	12	64
<i>Cour d'appel de Poitiers</i> 86 - Vienne.	Poitiers.	Châtellerault. Poitiers.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Poitiers.	16	20	10	12	12	70
<i>Cour d'appel de Reims</i> 08 - Ardennes.	Charleville- Mézières.	Sedan.	Suppression.							
		Charleville- Mézières.	Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Charleville- Mézières.	18	20	10	10	10	68
10 - Aube.	Troyes.	Romilly-sur-Seine. Troyes.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Troyes.	20	20	8	10	10	68
<i>Cour d'appel de Rennes</i> 35 - Ille-et-Vilaine.	Rennes.	Fougères. Redon. Rennes.	Suppression. Suppression. Extension du ressort.							
		Rennes.		Ressort du tribunal de grande instance de Rennes.	18	36	8	18	30	110
44 - Loire-Atlantique.	Nantes.	Nantes.	Modification des effectifs.		30	32	6	22	30	120
<i>Cour d'appel de Riom</i> 63 - Puy-de-Dôme.	Clermont- Ferrand.	Thiers.	Suppression.							
		Clermont-Ferrand.	Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Clermont- Ferrand.	30	36	10	18	18	112
<i>Cour d'appel de Rouen</i> 76 - Seine-Maritime.	Le Havre.	Fécamp. Bolbec. Le Havre.	Suppression. Suppression. Extension du ressort.							
				Ressort du tribunal de grande instance du Havre.	32	34	8	18	12	104

COUR D'APPEL et département	TRIBUNAL de grande instance	SIÈGE DU CPH dont la modification est envisagée	MODIFICATION	RESSORT du conseil de prud'hommes	EFFECTIFS DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES					
					Industrie	Commerce	Agriculture	Activités diverses	Encadrement	Total
	Rouen.	Elbeuf. Rouen.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Rouen.	38	38	8	30	24	138
<i>Cour d'appel de Toulouse</i>										
31 - Haute-Garonne.	Toulouse.	Toulouse.	Modification des effectifs.		42	54	10	38	48	192
81 - Tarn.	Castres.	Mazamet. Castres.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort du tribunal de grande instance de Castres.	12	10	8	10	10	50
<i>Cour d'appel de Versailles</i>										
28 - Eure-et-Loir.	Chartres.	Nogent-le-Rotrou. Chartres.	Suppression. Extension du ressort.	Ressort des tribunaux d'instance de Chartres, de Châteaudun et de Nogent-le- Rotrou.	12	12	10	8	10	52
78 - Yvelines.	Versailles.	Versailles.	Modification des effectifs.		22	30	10	18	32	112
92 - Hauts-de-Seine.	Nanterre.	Boulogne-Billan- court.	Modification des effectifs.		28	34	0	30	52	144
		Nanterre.	Modification des effectifs.		48	60	10	48	72	238
95 - Val-d'Oise.	Cergy-Pontoise.	Cergy-Pontoise.	Modification des effectifs.		16	20	8	12	18	74
		Montmorency.	Modification des effectifs.		24	28	0	16	18	86